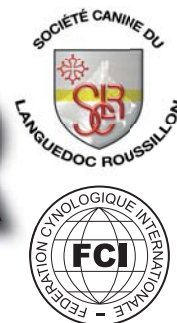




**SOCIÉTÉ CANINE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
Association loi 1901 - affiliée à la Société Centrale Canine  
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



# MONTPELLIER

**Au Parc des expositions**

route de la Foire - 34470 PEROLS (GPS : 43.5724 , 3.9513)  
Sortie Autoroute A9 n° 29 - Echangeur Montpellier-Est.

## 2 EXPOSITIONS CANINES le même week-end, au même endroit

**Le Samedi 27 juin 2015 :**  
**exposition avec attribution  
du CACS de la SCC**

*Jugements avec horaires à partir de 10 h*

**Le Dimanche 28 juin 2015 :**  
**exposition avec attribution  
du CACS de la SCC et du CACIB  
de la F.C.I.**

*Jugements avec horaires à partir de 9 h*

**avec des juges différents chaque jour**

  
**ROYAL CANIN**

**EXPO OUVERTE**

**ENTREE SUIVANT HORAIRES**

**Entrée des exposants à partir de 8 h 00**

**SORTIE LIBRE**

  
**ROYAL CANIN**

**ENGAGEMENTS À ADRESSER À :**

Cédia - Exposition de Montpellier - 31230 COUEILLES

**RENSEIGNEMENTS :** E-mail : [ste.canine.lr@wanadoo.fr](mailto:ste.canine.lr@wanadoo.fr)

Site : [www.sclr.fr](http://www.sclr.fr)

Engagements papier : **Clôture le 11 juin 2015 (date de réception)**

Internet : **Clôture le 14 Juin 2015 minuit sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)**

Ces dates sont définitives, il n'y aura aucune prolongation.

### **CONFIRMATION DES CHIENS NON EXPOSÉS**

Uniquement le samedi 27 Juin de 9 h à 10 h

Inscriptions jusqu'au 13 juin par courrier :

Cédia - Confirmation Montpellier - 31230 COUEILLES  
ou jusqu'au 15 juin sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

**CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR  
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE**  
Inscription au secrétariat  
le jour de l'exposition

**Sur le Ring d'Honneur :** Concours Jeunes Présentateurs,  
défilé des Meilleurs Puppies, des Meilleurs Jeunes,  
des Meilleurs Vétérans et des Meilleurs de Race

**Bar Restaurant dans l'enceinte  
de l'exposition**

✦ **Parking GRATUIT** ✦

**Il ne vous sera pas envoyé d'accusé de réception.**

**La carte d'exposant et les horaires vous seront envoyés dans la semaine qui précède l'exposition**

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non engagés

**Il est fortement recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chénil**

# COMPOSITION DU JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

Samedi 27 juin 2015 CAC5		RACES		Dimanche 28 Juin 2015 CAC5-CACIB
<b>1<sup>er</sup> Groupe</b>				
SCHAFFNER Gilbert		Berger Allemand		MORBELLI Jean-Jacques
SCHAFFNER Gilbert		Berger Belge		THEVENON Benoit
MORBELLI Jean-Jacques		Berger Blanc Suisse		MOREAU DE VINCENS Hélène
SCHAFFNER Gilbert		Berger de Beauce - Collie - Bearded Collie - Shetland		MOREAU DE VINCENS Hélène
SCHAFFNER Gilbert		Berger Australien - Bouvier Australien		MEDARD Jacques
THEVENON Benoit		Berger de Brie		MEDARD Jacques
SCHAFFNER Gilbert		Berger Picard		MOREAU DE VINCENS Hélène
MORBELLI Jean-Jacques		Berger des Pyrénées		MOREAU DE VINCENS Hélène
MOREAU DE VINCENS Hélène		Bouvier des Flandres - Bouvier des Ardennes Welsh corgi		SCHAFFNER Gilbert
MORBELLI Jean-Jacques		Bergers Italiens - Bergers de l'Est		SCHAFFNER Gilbert
THEVENON Benoit		Chien loup tchécoslovaque et RESTE DU GROUPE		SCHAFFNER Gilbert
THEVENON Benoit		<b>RESTE DU GROUPE</b>		SCHAFFNER Gilbert
<b>2<sup>e</sup> Groupe</b>				
RATTON Josiane	<b>Spéciale</b>	<b>Saint Bernard et Dogue du Tibet</b>		BORGES Manuel L (Portugal) confirmation : <b>THEVENON Benoit</b>
GRUNHEID Jean-Louis		<b>Dogue Allemand</b>	<b>Spéciale</b>	GATTEGNO David
THEVENON Benoit		<b>Bouvier suisse - Terre-Neuve - Landseer</b>	<b>Spéciale</b>	BARDET Joëlle
THEVENON Benoit		<b>Cane Corso</b>	<b>Spéciale</b>	MORBELLI Jean-Jacques
MORBELLI Jean-Jacques		Rottweiler		THEVENON Benoit
THEVENON Benoit		Schnauzer - Pinscher		BLANGINO Jean
THEVENON Benoit		Boxer		RATTON Josiane
THEVENON Benoit		Doberman - Dogue de Bordeaux Dogue des Canaries - Bulldog Anglais - Dogue Argentin		DRUDI Enrico (SAN MARINO) Confirmation : <b>THEVENON Benoit</b>
BARDET Joëlle		Mastiff - Bullmastiff		BORGES Manuel L (Portugal) confirmation : <b>THEVENON Benoit</b>
MORBELLI Jean-Jacques		Montagne des Pyrénées		BORGES Manuel L (Portugal) confirmation : <b>THEVENON Benoit</b>
THEVENON Benoit		<b>RESTE DU GROUPE</b>		BORGES Manuel L (Portugal) confirmation : <b>THEVENON Benoit</b>
<b>3<sup>e</sup> Groupe</b>				
SCHAFFNER Gilbert		<b>Staffordshire Bull Terrier</b>	<b>Spéciale</b>	JANSSEN Bianca (Pays Bas) Confirmation : <b>SCHAFFNER Gilbert</b>
GRUNHEID Jean-Louis		<b>Terriers d'Ecosse : West Highland White, Scottish, Skye, Cairn, Dandie Dinmont</b>	<b>Spéciale</b>	NATALETTI Valerio (Italie) confirmation : <b>GRUNHEID Jean-Louis</b>
SCHAFFNER Gilbert		American Staffordshire Terrier - Bull Terrier		THEVENON Benoit
GAJIC Zeljko (Slovénie) confirmation : <b>SALLET Christian</b>		Yorkshire Terrier		NATALETTI Valerio (Italie) confirmation : <b>SALLET Christian</b>
GRUNHEID Jean-Louis		Airedale et Terriers Divers - Jack et Reverend Russell Fox Terrier		GAJIC Zeljko (Slovénie) confirmation : <b>GRUNHEID Jean-Louis</b>
GRUNHEID Jean-Louis		<b>RESTE DU GROUPE</b>		GAJIC Zeljko (Slovénie) confirmation : <b>GRUNHEID Jean-Louis</b>
<b>4<sup>e</sup> Groupe - TECKELS</b>				
GAJIC Zeljko (Slovénie) confirmation : <b>ROUSSET Bernard</b>		Teckels		POGGESI Manola (Italie) confirmation : <b>ROUSSET Bernard</b>
<b>5<sup>e</sup> Groupe</b>				
BLANGINO Jean	<b>Spéciale</b>	<b>Spitz Allemand et Italien</b>		BORGES Manuel L (Portugal) confirmation : <b>BLANGINO Jean</b>
BLANGINO Jean		<b>Basenji</b>	<b>Spéciale</b>	GRUNHEID Jean-Louis
BLANGINO Jean		<b>Sibérien husky</b>	<b>Spéciale</b>	CHARNEAU Jean-Marc
BLANGINO Jean		<b>Chiens nus Pérou et Mexique</b>	<b>Spéciale</b>	LENEUF Christian
COPPEL Christophe		Akita Américain		BLANGINO Jean
BLANGINO Jean		Samoyède		CHARNEAU Jean-Marc
LENEUF Christian		Eurasier - Cursinu - Podenco - Cirneco de l'Etna - Malamute de l'Alaska		BLANGINO Jean
LENEUF Christian		<b>RESTE DU GROUPE</b>		BLANGINO Jean

Samedi 27 juin 2015 CAC5		RACES		Dimanche 28 Juin 2015 CAC5-CACIB	
<b>6<sup>e</sup> Groupe</b>					
MAZET Alain	<b>Spéciale</b>	<b>Fauve de Bretagne</b>			MASUEZ Christian
THOMAS Gérard		<b>Dalmatien</b>		<b>Spéciale</b>	SALLET Christian
THOMAS Gérard		<b>Basset Hound</b>		<b>Spéciale</b>	BEAUCHOT HARDY Marie-Laurence
THOMAS Gérard		Beagle, Beagle-Harrier & Harrier - Bleus de Gascogne Basset Artésien Normand - Griffon Vendéen Chiens courants de l'est			MASUEZ Christian
GOUBIE Jacques		Griffons Nivernais - Bruno du jura - Chiens courants Suisses - Rhodésien Ridgeback			MASUEZ Christian
GOUBIE Jacques		<b>RESTE DU GROUPE</b>			MASUEZ Christian
<b>7<sup>e</sup> Groupe</b>					
WITZMANN Camille		<b>Griffon Khortal</b>		<b>Spéciale</b>	CESCON Chantal
WITZMANN Camille		<b>Epagneul Breton</b>		<b>Spéciale</b>	DUBROCA Philippe
GOUBIE Jacques		<b>Braque Français</b>		<b>Spéciale</b>	WITZMANN Camille
WITZMANN Camille		<b>Braque Allemand</b>		<b>Spéciale</b>	GOUBIE Jacques
WITZMANN Camille		<b>Pointer</b>		<b>Spéciale</b>	DEGUILLAUME Jacques
GOUBIE Jacques		<b>Drahthaar</b>		<b>Spéciale</b>	WITZMANN Camille
GOUBIE Jacques		<b>Chiens d'arrêt Portugais</b>		<b>Spéciale</b>	WITZMANN Camille
GOUBIE Jacques		Epagneul Français - Braque d'Auvergne - Braque Hongrois			WITZMANN Camille
WITZMANN Camille		Setter Anglais			SALLES Guy
WITZMANN Camille		Setter Gordon			BEAUCHOT HARDY Marie-Laurence
WITZMANN Camille		Setter Irlandais			PIERLUIGI Sergio (San Marino) Confirmation : <b>WITZMANN Camille</b>
WITZMANN Camille		<b>RESTE DU GROUPE</b>			PIERLUIGI Sergio (San Marino) Confirmation : <b>WITZMANN Camille</b>
<b>8<sup>e</sup> Groupe</b>					
GOUBIE Jacques		<b>SPANIELS : Cocker Anglais, Springer et Autres Spaniels</b>		<b>Spéciale</b>	CORNET GOUGON Dominique
GOUBIE Jacques		<b>Retrievers</b>		<b>Spéciale</b>	BERNARDI Serena (San Marino) Confirmation : Bernard ROUSSET
<b>NON JUGES (NATIONALE D'ELEVAGE)</b>		<b>Chiens d'eau</b>		<b>Spéciale</b>	GOUBIE Jacques
GOUBIE Jacques		<b>RESTE DU GROUPE</b>			BERNARDI Serena (San Marino) Confirmation : <b>Bernard ROUSSET</b>
<b>9<sup>e</sup> Groupe</b>					
NATALETTI Valério (italie) Confirmation : <b>GRUNHEID Jean-Louis</b>	<b>Spéciale</b>	<b>Boston Terrier - Carlin</b>			GRUNHEID Jean-Louis
SALLET Christian		<b>Chihuahuas</b>		<b>Spéciale</b>	LAURENT Annick
SALLET Christian		<b>Cavalier King Charles &amp; King Charles Spaniel</b>		<b>Spéciale</b>	JAUFFRET ALIX
CABON Vincent		<b>Chiens Chinois à crête - Coton de Tuléar</b>		<b>Spéciale</b>	LENEUF Christian
CABON Vincent		Tibétains			GAJIC Zeljko (Slovénie) Confirmation : <b>CABON Vincent</b>
CABON Vincent		Bouledogue Français			RATTON Josiane
GAJIC Zeljko (Slovénie) confirmation : <b>CABON Vincent</b>		Bichons - Caniches - Pékinois - Japonais - Griffons Belges			CABON Vincent
GAJIC Zeljko (Slovénie) confirmation : <b>CABON Vincent</b>		<b>RESTE DU GROUPE</b>			CABON Vincent
<b>10<sup>e</sup> Groupe</b>					
GRUNHEID Jean-Louis		<b>Whippet</b>		<b>Spéciale</b>	COPPEL Christophe
COPPEL Christophe		Lévrier Afghan - Saluki - Barzoï - Petit Lévrier Italien			PIERLUIGI Sergio (San Marino) Confirmation : <b>MAISON Frédéric</b>
COPPEL Christophe		Irish Wolfhound - Deerhound - Galgo - Greyhound			MAISON Frédéric
GRUNHEID Jean-Louis		<b>RESTE DU GROUPE</b>			PIERLUIGI Sergio (San Marino) Confirmation : <b>MAISON Frédéric</b>



# ROYAL CANIN



# EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

## L'EXPOSITION SE TIENDRA À MONTPELLIER - PARC DES EXPOSITIONS

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 10 h le samedi et 9 h le dimanche.

**RESTAURATION** - Un restaurant sera installé dans l'enceinte de l'exposition.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

### CLASSES D'ENGAGEMENT

**Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.**

#### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réservee exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VETERAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

#### AUTRES CLASSES

**MEUTES** - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

**POUR CHIENS COURANTS** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**POUR TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kinchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**LOT D'AFFIXE** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient

compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. **LOT DE REPRODUCTEURS** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **PAIRE** - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - le règlement des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS : papier : 11 juin 2015**

Internet : 14 juin 2015

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

#### REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croitrait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** - Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>o</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

#### CONFIRMATIONS

**ATTENTION** : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne peuvent être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation :

<b>• 1<sup>er</sup> Groupe :</b>	<b>12 mois</b>
<b>sauf :</b> Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	<b>15 mois</b>
<b>• 2<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>12 mois</b>
<b>sauf :</b> Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso,	
Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
<b>• 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> Groupes</b>	<b>12 mois</b>
<b>• 5<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>12 mois</b>
<b>sauf :</b> Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibizenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
<b>• 6<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>12 mois</b>
<b>sauf :</b> Rhodesian Ridgeback	15 mois
<b>• 7<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>12 mois</b>
<b>• 8<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>12 mois</b>
<b>sauf :</b> Retrievers	15 mois
<b>• 9<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>12 mois</b>
<b>sauf :</b> Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
<b>• 10<sup>e</sup> Groupe</b>	<b>15 mois</b>
<b>sauf :</b> Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclues temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

#### TRÈS IMPORTANT

**Avis aux Exposants résidant à l'Étranger**

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

#### PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION (à joindre à l'engagement)

<b>2<sup>e</sup> page de couverture</b> .....	<b>150 €</b>
<b>3<sup>e</sup> page de couverture</b> .....	<b>150 €</b>
<b>1 page intérieure</b> .....	<b>80 €</b>
<b>1/2 page</b> .....	<b>50 €</b>

La présentation d'animaux ayant subi une orectomie après le 31/08/08 est interdite sauf si ces animaux sont présentés par des ressortissants d'Etats où l'orectomie est autorisée, et si ils appartiennent à des ressortissants de ces Etats.

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie :** Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

# MONTPELLIER 27 ET 28 JUIN 2015 - 2 Expositions Canines



Samedi 27 : Exposition nationale avec attribution du CACS  
Dimanche 28 : Exposition internationale avec attribution du CACIB



## Demande d'engagement

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

**Exposition Nationale uniquement**  
Samedi 27 juin

**Exposition Internationale uniquement**  
Dimanche 28 juin

**Deux expositions**  
Samedi 27 et Dimanche 28 juin

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 11 Juin (date de réception)** à :

**Cédia - Exposition de Montpellier - 31230 COUEILLES.**  
photocopies acceptées - 1 chien par feuille

Cadre réservé à l'organisation

Cadre réservé à l'organisation

### Joindre impérativement :

En l'absence de justificatifs valables, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

- Votre règlement à l'ordre de la S.C.L.R
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- Pour les chiens appartenant à la 2<sup>e</sup> catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1<sup>er</sup> page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique).»
- la photocopie de la carte d'adhérent SCLR 2015 le cas échéant

### Engagements internet :

**www.cedia.fr**, tarif de l'organisateur ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

**Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue**

N° tatouage ou puce : \_\_\_\_\_ N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

**Taille :** ..... **Couleurs :** ..... **Nature du poil :** ..... **Poids :** .....

Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.   
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.   
Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.   
Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Classe d'engagement : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune   
(voir règlement) Puppy  Baby  Vétéran  Ne Concourant pas   
Lot d'Affixe  Lot de reproducteur  Meute  Couple  Paire   
Confirmation avec exposition

**Sans précision ci-dessus, le chien sera inscrit, selon son âge, en classe ouverte, jeune ou puppy**

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central de la SCC	Exposition du Samedi 27 CACS		Exposition du Dimanche 28 CACS-CACIB		Inscriptions pour les 2 Expositions		Somme versée
	Non Membre de la SCLR	Membre de la SCLR	Non Membre de la SCLR	Membre de la SCLR	Non Membre de la SCLR	Membre de la SCLR	
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	32 €	27 €	40 €	35 €	67 €	55 €	
2 <sup>e</sup> chien	27 €	27 €	32 €	29 €	53 €	49 €	
3 <sup>e</sup> chien	22 €	22 €	32 €	29 €	50 €	46 €	
4 <sup>e</sup> ou suivants (chacun)	22 €	22 €	25 €	22 €	43 €	40 €	
Puppy / Vétéran (chacun)	22 €	22 €	25 €	22 €	42 €	40 €	
Chiens ne concourant pas : non exposés, non confirmés. (il doit accompagner un chien engagé appartenant au même propriétaire) - Feuille d'inscription à remplir.	12 €	12 €	14 €	14 €	22 €	20 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	42 €	42 €	62 €	62 €	102 €	102 €	
Chien supplémentaire dans la meute	12 €	12 €	12 €	12 €	22 €	22 €	
Classe Elevage, Lot d'Elevage, Paire, Couple	12 €	12 €	12 €	12 €	22 €	22 €	
Adhésion SCLR (remplir le bulletin au verso)	15 € Adhésion individuelle ou 20 € si Adhésion Couple						

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire :

Paiement par  Mandat  Chèque  
Libellé au nom de la Société Canine du Languedoc Roussillon  
Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé. Aucun engagement ne sera remboursé

Total

**Uniquement dans le cas d'une confirmation seule pour le samedi 27 juin de 9 h à 10 h 00, remplir l'encart mis au dos**

# CONFIRMATIONS des CHIENS NON EXPOSES à Montpellier (34) Au Parc des expositions

Uniquement le samedi 27 Juin 2015 de 9 h à 10 h (sans catalogue)

Réservé à la SCLR

Race : \_\_\_\_\_ Variété : \_\_\_\_\_  
N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_ N° LIVRE D'ORIGINES : \_\_\_\_\_  
Nom du chien : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
Nom du père : \_\_\_\_\_  
Nom de la mère : \_\_\_\_\_  
Producteur (propriétaire de la lice à la saillie) : \_\_\_\_\_  
Propriétaire M. Mme \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

## L'accusé de réception vous sera envoyé par mail.

Si vous souhaitez le recevoir par courrier, veuillez joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse

### TARIF

Non membre de la S.C. du Languedoc Roussillon : 30 €  
Membre de la S.C. du Languedoc Roussillon : 25 €

Indiquer le numéro de la carte SCLR 2015 : \_\_\_\_\_  
Participation aux frais d'organisation par **chèque ou Mandat libellé à l'ordre de la SCLR** (cette somme restera acquise à la S.C. du Languedoc Roussillon, même si l'exposant ne peut se présenter).

La meilleure façon de s'engager : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

## VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé\*
  - Carte d'identification du chien (tatouage ou puce)
  - Certificat de naissance.
- Pour les chiens nés à l'étranger
- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé
  - Carte d'identification du chien (tatouage français ou puce)
  - Pedigree
  - Feuille de déclaration pour l'inscription au Livre des Origines d'un chien né à l'étranger et importé en France \*.

\* (peut être retiré au secrétariat le jour de l'exposition)

Inscriptions jusqu'au 13 juin 2015 par courrier :  
Cédia - Confirmation Montpellier - 31230 COUEILLES  
ou jusqu'au 15 juin 2015 sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)



## BULLETIN D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ CANINE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

- MONTANT ADHÉSION INDIVIDUELLE (+ de 18 ans) ..... 15 Euros \*  
 MONTANT MEMBRE BIENFAITEUR (+ de 18 ans) ..... 30 Euros \*  
 MONTANT ADHESION COUPLE (deux noms, une seule adresse) ..... 20 Euros \*

\* cochez la case correspondante

Le(s) soussigné(s), demande(nt) mon (notre)

RENOUELEMENT POUR 2015

**ADHESION INDIVIDUELLE** : Précisez le N° Adhérent 2014 : \_\_\_\_\_

Mme M. (entourer) Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

**2ème ADHERENT SI ADHESION COUPLE**

Mme M. (entourer) Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Votre nouvelle carte vous sera adressée dès réception de votre paiement.

Le(s) soussigné(s), demande(nt) ma (notre)

NOUVELLE ADHESION POUR 2015

**ADHESION INDIVIDUELLE**

Mme M. (entourer) Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

**2ème ADHERENT SI ADHESION COUPLE**

Mme M. (entourer) Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Une carte provisoire vous sera adressée et votre adhésion ne deviendra définitive qu'après approbation en réunion de Comité.

Réservé à la SCLR

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de la Société Canine du Languedoc-Roussillon et m'engage à les respecter.

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE (et Pays s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

TELEPHONES (fixe & mobile) : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Je règle ma cotisation dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année civile. L'adhésion donne droit à une réduction sur les droits d'engagement à nos expositions, à l'entrée gratuite dans le cadre d'une exposition payante, à nos services de renseignements.

Conformément à la déclaration faite auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté, les informations mentionnées ci-dessus ne seront utilisées qu'à usage interne.

Date & Signature(s) obligatoire(s)

Déclare(nt) être majeur

Les paiements doivent être adressés **individuellement** à : **Société Canine du Languedoc-Roussillon** : B.P. 31 – 34671 BAILLARGUES Cedex  
Renseignements : Tél. 04 67 70 10 05 – Mail : [ste.canine.lr@wanadoo.fr](mailto:ste.canine.lr@wanadoo.fr)